

# **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**



**GESTION D'UN  
TIERS-LIEU**

**AVRIL 2026**

## Table des matières

I-	CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT .....	3
1)	<b>Présentation de la commune d'Anstaing</b> .....	3
2)	<b>Contexte du projet de tiers-lieu</b> .....	3
3)	<b>Objectif de cet AMI</b> .....	3
II-	PRESENTATION DU SITE ET DU LIEU .....	4
1)	<b>Localisation et environnement</b> .....	4
2)	<b>Description du bâtiment et des espaces</b> .....	5
3)	<b>Etat actuel du site</b> .....	5
4)	<b>Contraintes bâtimentaires</b> .....	6
5)	<b>Les commodités du tiers-lieu</b> .....	7
III-	AMBITIONS ET ORIENTATIONS DU PROJET.....	8
1)	<b>Vision portée par la commune</b> .....	8
2)	<b>Usages attendus (culturel, social et économique)</b> .....	8
3)	<b>Publics visés</b> .....	8
	CONCLUSION.....	9
	<b>Calendrier</b> .....	9
	<b>Pièces à fournir</b> .....	9

# I- CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

## 1) Présentation de la commune d'Anstaing

La commune d'Anstaing s'inscrit au cœur de la Métropole Européenne de Lille, à proximité immédiate de la ville de Lille. La ville bénéficie ainsi d'un positionnement stratégique, à la croisée des dynamiques métropolitaines et d'un cadre de vie à taille humaine.

D'une superficie d'environ 2,3 km<sup>2</sup>, Anstaing compte aujourd'hui près de 1 600 habitants, avec une population en croissance régulière ces dernières années. Cette évolution démographique témoigne de l'attractivité de la commune, notamment auprès des actifs et des familles, séduits par son environnement résidentiel et sa qualité de vie.

La commune s'inscrit dans une dynamique territoriale riche, avec un accès à une offre culturelle, sportive et associative dense à l'échelle de la métropole. Elle constitue ainsi un terrain propice à l'émergence de projets innovants, en lien avec les besoins des habitants et les enjeux contemporains de transition sociale, économique et environnementale.

## 2) Contexte du projet de tiers-lieu

Dans le cadre d'un programme immobilier en cours de réalisation, la commune d'Anstaing souhaite favoriser l'implantation d'un projet à vocation associative, relevant de l'économie sociale et solidaire ou dédié à l'insertion par l'activité économique.

## 3) Objectif de cet AMI

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier un opérateur en capacité de concevoir, de développer et d'assurer la gestion de ce lieu à vocation sociale. L'idée étant de retenir un projet structurant et ancré dans les besoins du territoire afin de contribuer au dynamisme local et au renforcement du lien social dans un quartier en pleine extension.

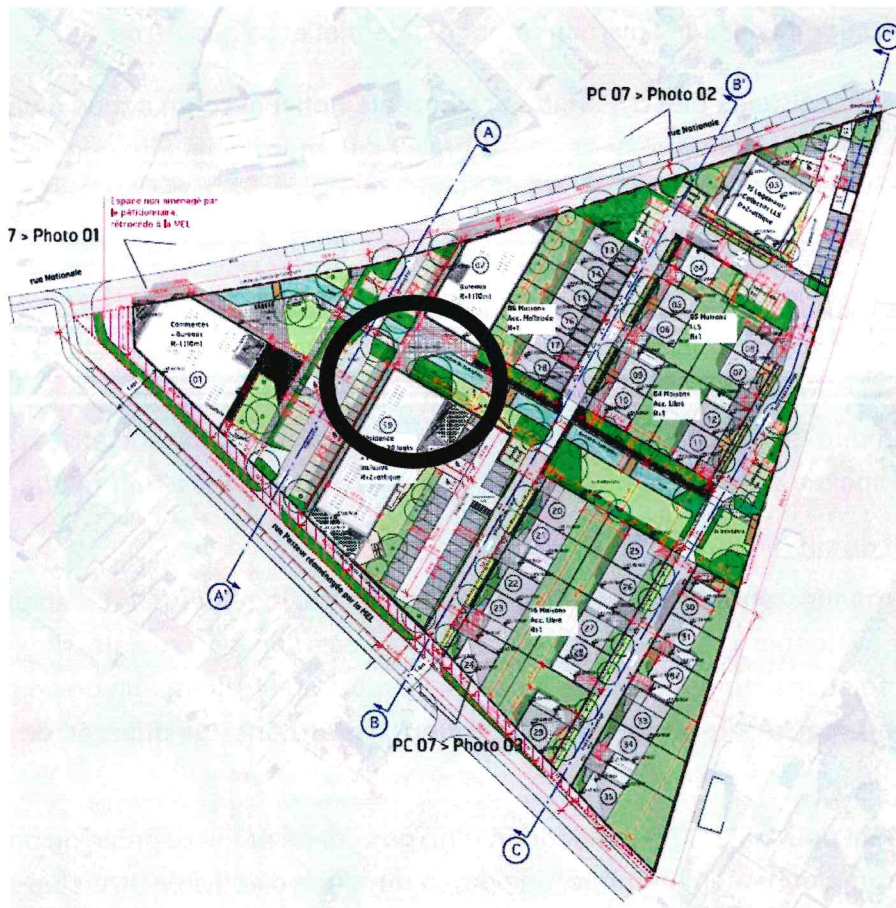
L'AMI a également pour objectif de sélectionner un porteur de projet capable de proposer un modèle de fonctionnement pérenne, une programmation d'activités diversifiée et une gouvernance adaptée, en cohérence avec les ambitions portées par la commune.

## II- PRESENTATION DU SITE ET DU LIEU

### 1) Localisation et environnement

Le programme immobilier en cours de réalisation se situe rue Pasteur, sur l'ancien site Damaflor.

La rue Pasteur à Anstaing s'inscrit dans un secteur en mutation, à la fois proche du cœur de village et des axes structurants de la métropole lilloise, offrant ainsi un équilibre entre accessibilité et cadre de vie résidentiel. Son environnement est marqué par une dynamique de développement liée aux programmes immobiliers en cours, avec l'arrivée progressive de nouveaux habitants et une diversification des usages.



## **2) Description du bâtiment et des espaces**

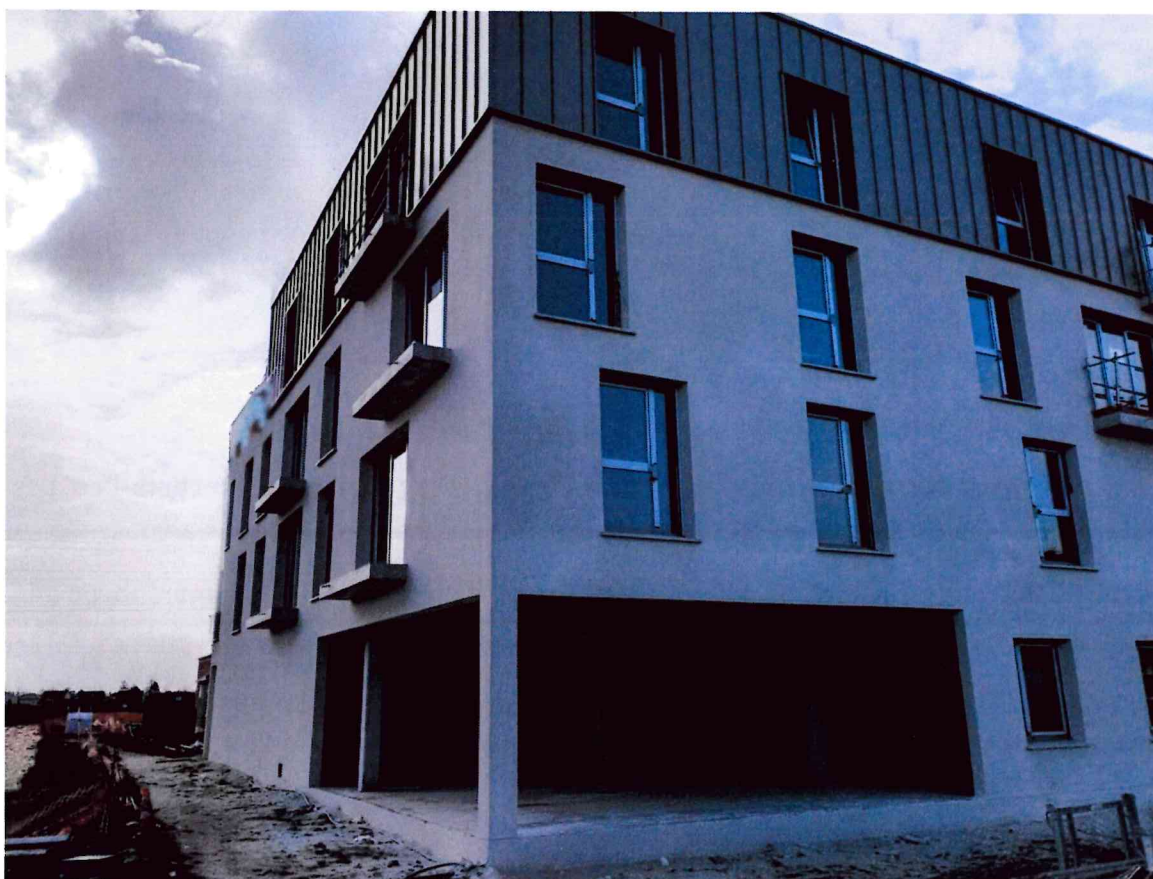
Ce projet immobilier est véritablement la création d'un nouveau quartier avec 77 logements, une halle commerciale et des bureaux.

Le tiers-lieu s'inscrit dans un bâtiment collectif partagé entre LMH et l'association Omnia.

Dans ce bâtiment, nous retrouvons un habitat inclusif intergénérationnel dont la gestion sera déléguée à l'association Omnia. Une boulangerie se trouve en face de celui-ci.

## **3) Etat actuel du site**

La livraison prévisionnelle du site et du tiers-lieu est programmée à mars 2027.



#### 4) Contraintes bâtementaires



Le local du tiers-lieu est situé sur le coin du bâtiment D.

Il est utile de préciser que sur site, aucune place de parking n'est dédiée au tiers-lieu. Les visiteurs devront donc venir en mobilités douces ou se garer dans les rues adjacentes.

La rue Pasteur située le long du programme immobilier sera, prochainement rénovée afin d'accueillir de nombreuses places de parking pour le quartier.

Derrière le bâtiment du tiers-lieu, des places sont dédiées aux locataires du bâtiment. Si certaines d'entre elles ne sont pas louées, celles-ci pourront être louées aux salariés du lieu.



### **III- AMBITIONS ET ORIENTATIONS DU PROJET**

#### **1) Vision portée par la commune**

À travers ce projet, la commune d'Anstaing souhaite faire émerger un lieu ouvert, fédérateur et innovant, pleinement intégré à la vie locale et accessible à l'ensemble des habitants. Pensé comme un espace de rencontres, d'initiatives et de coopération, ce lieu a vocation à favoriser le lien social, encourager l'engagement citoyen et soutenir des activités à forte utilité sociale. La commune ambitionne ainsi de voir se développer un projet ancré dans les valeurs associatives ou de l'économie sociale et solidaire ou de l'insertion par l'activité économique, capable de répondre aux besoins du territoire tout en s'inscrivant dans les dynamiques métropolitaines.

Ce lieu devra également contribuer à l'animation du quartier en devenir, en proposant une programmation évolutive et inclusive, et en favorisant les synergies entre acteurs locaux, habitants et partenaires institutionnels.

Enfin, la pérennité du modèle, la qualité de la gouvernance et la capacité d'adaptation du porteur de projet constitueront des éléments clés pour assurer le succès et l'ancrage durable de cette initiative.

#### **2) Usages attendus (culturel, social et économique)**

Le lieu a vocation à accueillir une diversité d'usages répondant aux besoins du territoire et favorisant les dynamiques collectives. La commune d'Anstaing attend ainsi le développement d'activités à dimension associative, sociale, économique ou culturelle, en lien avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique. Le site pourra donc donner lieu à tous types d'activités (restaurant associatif, tiers-lieu, groupe d'entraide mutuelle...).

#### **3) Publics visés**

Le projet a vocation à s'adresser à une diversité de publics, dans une logique d'ouverture, d'inclusion et de mixité sociale. La commune d'Anstaing souhaite en particulier favoriser l'accueil des habitants du territoire, toutes générations confondues, ainsi que des acteurs associatifs, des porteurs de projets, des structures de l'économie sociale et solidaire et des personnes en parcours d'insertion. Le lieu devra être accessible à tous, avec une attention particulière portée aux publics les plus éloignés des dynamiques sociales, économiques ou culturelles. Par sa programmation et son fonctionnement, il devra encourager la rencontre entre les publics, la participation citoyenne et l'émergence d'initiatives locales, contribuant ainsi au renforcement du lien social et à l'animation de la vie communale.

## CONCLUSION

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la commune d'Anstaing réaffirme sa volonté de soutenir l'émergence d'un lieu de vie ouvert, innovant et ancré dans son territoire, au service des habitants et des dynamiques locales. Ce projet s'inscrit pleinement dans une ambition de développement équilibré, conciliant attractivité, cohésion sociale et qualité de vie.

À travers cette démarche, la commune souhaite s'entourer d'un partenaire engagé, capable de porter un projet structurant, évolutif et durable, en phase avec les enjeux actuels et les besoins du territoire. Le futur gestionnaire du lieu aura ainsi un rôle clé à jouer dans l'animation de ce nouvel espace, en favorisant les coopérations, l'innovation sociale et l'implication des habitants.

La commune sera attentive à la qualité des propositions, à leur faisabilité ainsi qu'à leur capacité à s'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale.

### **Calendrier**

L'appel à manifestation d'intérêt sera ouvert du lundi 20 avril 2026 au lundi 1<sup>er</sup> juin 2026.

Merci d'adresser vos projets et vos éventuels questionnements à :

**Estelle CHRETIEN**  
**Chargée d'Ingénierie Sociale**  
**Lille Métropole Habitat**  
[estelle.chretien@lmh.fr](mailto:estelle.chretien@lmh.fr)

Le comité de sélection fera un retour aux porteurs la première semaine du mois de juillet.

Une fois le porteur identifié, des temps de travail seront programmés courant de l'été 2026 sur le cahier des charges bâtementaires et la signature du bail est envisagée au dernier trimestre de l'année 2026.

### **Pièces à fournir**

- Projet social (vision du projet, objectifs poursuivis, description des activités envisagées...)
- Projet bâtementaire
- Statuts de la structure
- Présentation de la gouvernance et l'équipe mobilisée
- Budget et calendrier prévisionnel
- Courrier d'intérêt
- Extrait Kbis (si concerné)
- Comptes annuels sur deux ans (si existants)